

Fantastiques Puzzles

Règlement des concours de Puzzle

Principe

Chaque participant/équipe devra réaliser le puzzle fourni le plus rapidement possible.

Organisation

L'événement Fantastiques Puzzles est organisé par l'association FENRIR.

La première édition de Fantastiques Puzzles aura lieu le dimanche 10 Novembre 2024 à Liffré (35340).

Inscriptions

Les participants peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes:

- **Solo Adulte** : un seul participant de plus de 12 ans devra réaliser un puzzle de 500 pièces
- **Duo enfants** : deux participants de moins de 12 ans inclus devront réaliser un puzzle de 300 pièces
- **Duo Junior** : deux participants un de moins de 12 ans inclus et un de plus de 12 ans devront réaliser un puzzle de 500 pièces
- **Duo adultes** : deux participants de plus de 12 ans devront réaliser un puzzle de 500 pièces
- **Duo experts** : deux participants devront réaliser un puzzle de 1000 pièces

Les inscriptions ont lieu en ligne via la plateforme Helloasso. Le règlement de la participation se fait sur la plateforme Helloasso.

La participation est fixée à 15€ pour les concours solo adulte, duo enfants, duo juniors et duo adultes. Elle est fixée à 20€ pour les duo experts.

Déroulement de la compétition

Seuls les participants aux concours peuvent accéder à la salle de compétition. Le public ne sera pas autorisé à l'exception des responsables légaux des participants au concours duo enfants le dimanche matin.

Les mineurs participant aux épreuves restent sous la responsabilité de leurs parents/responsables légaux.

Chaque participant/équipe recevra sur sa table le puzzle à réaliser lors de la compétition. Tous les participants d'une même catégorie recevront le même puzzle.

Le puzzle ne pourra pas être ouvert avant le top donné par les organisateurs. Une ouverture prématurée de la boîte mènera à la disqualification du/des participants.

La surface prévue pour chaque participation (participant pour le concours solo ou équipe pour les autres catégories) est de 90cmx120cm. Les participants d'une même équipe seront assis l'un à côté de l'autre.

Les accessoires de tri et support à couvercle sont autorisés. Ils ne doivent pas gêner les autres participants.

Les accessoires tranchants ne sont pas autorisés. Les stickers et films de protection des boîtes seront retirés par les organisateurs avant la compétition.

Classement

Le classement est établi à partir du temps mis par le participant/équipe pour réaliser le puzzle. Des jurys seront présents dans la salle pour noter les temps.

Si aucun jury n'est à proximité de vous en fin d'assemblage (environ 15 pièces restantes), signalez vous en levant le bras.

Si à la fin du temps imparti, le puzzle n'est pas fini, les pièces isolées (non assemblées par groupe de 3 ou plus) seront comptées pour le classement.

En cas de pièces manquantes à la fin de l'assemblage, vous avez 10 secondes pour les chercher (par terre ou dans le sachet du puzzle notamment). Si au bout de ces 10 secondes les pièces ne sont pas trouvées, une pénalité de 10 secondes sera appliquée perdue par pièce perdue.

Si plus de 5 pièces adjacentes sont manquantes, cela sera considéré comme un problème de fabrication et aucune pénalité ne sera appliquée.

Divers

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification utile au présent règlement, et s'engagent à en informer les participants dans les plus brefs délais.

Les problèmes non prévus par le règlement et survenant durant la compétition seront tranchés et résolus par les organisateurs.

Chaque concurrent sera en charge de son matériel, l'organisateur ne pourra pas être tenu pour responsable en cas de perte, vol ou dégradation.

Les données personnelles collectées lors de l'inscription des participants ne seront utilisées que dans le cadre strict de Fantastiques Puzzle. Elles ne seront pas transmises à des tiers et elles pourront être consultées, modifiées ou effacées sur simple demande de l'intéressé, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données.

En s'inscrivant, les concurrents acceptent d'être photographiés et filmés par l'organisateur pendant la compétition. Ils l'autorisent à exploiter ces images et à les diffuser sous toute forme et tous supports, sans limite de lieux et pour une durée de 2 ans (notamment presse, site internet de l'association, réseaux sociaux).